



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 mars 2024

Journée Mondiale des Forêts

Depuis 10 ans, la date du 21 mars a été identifiée par les Nations Unies comme la « Journée Mondiale des Forêts ». L'objectif de la journée est de mettre en valeur les forêts et de pointer la nécessité qu'elles soient convenablement intégrées dans les stratégies de changement climatique.

A cette occasion, le ministre Marc Fesneau, en charge des forêts, se rendra à l'École d'horticulture du Breuil de la ville de Paris qui forment jeunes et adultes aux métiers de l'horticulture, du jardin, du paysage et de l'agriculture urbaine.

Dans le cadre du programme « La Forêt s'invite à l'École » de l'association Teragir que soutient le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, des trophées seront remis à quatre écoles engagées dans la protection des forêts :

- L'école Saint-François Régis située à Chuyer dans la Loire ;
- Le collège Lucie et Raymond Aubrac situé à Châtelaudren-Plouagat dans les Côtes-d'Armor ;
- Le collège Guy de Maupassant situé à Fleury-sur-Andelle dans l'Eure ;
- Le lycée agricole de Matiti situé à Macouria en Guyane.

Cette remise sera l'occasion de rappeler l'importance de sensibiliser les plus jeunes au rôle essentiel de l'écosystème forestier.

L'occasion aussi de rappeler le lancement à l'automne dernier par le Président de la République de l'opération « 1 jeune, 1 arbre » qui a pour objectif de fédérer et amplifier toutes les actions visant à mobiliser la jeune génération autour de l'enjeu du renouvellement forestier. Il s'agit de permettre à chaque élève, une fois au moins durant sa scolarité, de rencontrer des forestiers pour échanger sur la forêt, sa gestion et ses métiers, en concluant cette séquence par la plantation d'arbres sur un chantier de renouvellement forestier. A date, **plus de 1.200 établissements scolaires se sont déjà engagés** et ont permis à leurs élèves de participer sur le terrain à des activités de plantation.

Par ailleurs, à l'occasion de cette Journée Mondiale des Forêts, **il est rappelé l'action constante et proactive du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire dans le domaine forestier**. En réponse aux enjeux d'affaiblissement du puits de carbone forestier du fait du changement climatique, de développement des usages du bois pour décarboner notre économie et de préservation de la biodiversité, **plusieurs chantiers ont été lancés depuis un an** :

- **L'acquisition de connaissances** et leur diffusion, avec notamment la concrétisation du projet PEPR FORESTT porté par l'INRAE et la mise en place d'un inventaire forestier par l'IGN et l'ONF pour les forêts d'outre-mer ;
- **L'ouverture en ligne d'un « Observatoire des forêts »** (<https://foret.ign.fr/observatoire>) **en juillet 2023** hébergeant un centre de ressources constitué de données, de cartes, de rapports, de liens vers des portails et observatoires spécialisés permettant de visualiser des informations forestières sur l'ensemble du territoire.
- **L'amplification du renouvellement forestier** pour reconstituer les forêts sinistrées et vulnérables, les adapter au changement climatiques et optimiser le service carbone des forêts à potentiel en s'appuyant sur le rapport « Objectif forêt » publié en juillet 2023 forêt et en bénéficiant depuis cette année d'un financement pérenne avec 250M€ par an dont 70M€ pour le renouvellement en forêt domaniale publique (convention signée avec l'ONF lors du SIA 2024) ;
- **La montée en puissance de la lutte contre les incendies** avec l'adoption d'une loi l'été dernier, le renforcement des obligations légales de débroussaillage et la mise en place de financements importants (37M€ en 2024) ;
- **La restauration de l'équilibre sylvo-cynégétique** avec la mise en place par l'OFB et l'INRAE prochaine d'un baromètre et l'installation d'un comité national ;
- **Le renforcement des moyens humaines et financiers des opérateurs forestiers** (ONF et CNPF) et des services de l'Etat travaillant sur la politique forestière ;
- **Le développement de l'industrie du bois** avec la poursuite du soutien financier de l'Etat aux investissements de capacité, de performance et de valorisation de l'ensemble des produits et coproduits du bois (bois-construction, bois-emballage et bois-énergie) avec l'objectif de reconstituer l'appareil industriel français et de décarboner l'économie (200M€ en 2024) ;
- **L'incitation à l'usage du bois dans la construction et la rénovation** en mettant en clarifiant la réglementation incendie et en portant les méthodes françaises au niveau de la normalisation internationale.

« En cette journée mondiale des forêts, il faut rappeler l'importance des forêts qui couvrent un tiers de la surface de notre pays. Réserves de biodiversité, elles permettent aussi le stockage du carbone et la production de matériau écologiquement vertueux pour la construction et la production d'énergie verte. Face au péril du changement climatique, le Gouvernement est pleinement mobilisé pour adapter la forêt française et lui permettre de faire face aux attaques parasitaires, au dépérissement et aux sécheresses. Nous avons besoin d'une forêt gérée pour la protéger et la valoriser mais d'une prise de conscience de la société de l'immense défi forestier qui est devant nous. Pour cela, l'implication de notre jeunesse est

essentielle : l'éducation des citoyens demain aux enjeux de la transition écologique est centrale. Avec la mobilisation de leurs enseignants, des forestiers et des associations, nous avons la formidable opportunité de reconnecter société et forêt. » **Marc Fesneau**

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr